



Magnanville, le 21 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Secteur gare d'Épône-Mézières : un nouveau quartier pour l'arrivée d'EOLE

La CAMY et les Villes d'Épône et de Mézières-sur-Seine lancent, en partenariat avec l'EPAMSA, l'opération d'aménagement du quartier de gare d'Épône-Mézières.

Dans la continuité des premières études menées depuis 2013, les études opérationnelles ont été lancées : il s'agit ainsi d'approfondir la faisabilité de l'opération et d'engager les procédures correspondantes.

Les enjeux du quartier de gare

En 2022, la gare d'Épône-Mézières sera desservie par EOLE (RER E), ce qui renforcera la desserte en transports en commun du secteur et sa connexion aux grands pôles et équipements franciliens (La Défense, Porte Maillot par exemple).

Dans cette perspective, l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal, dont les études sont actuellement menées par la CAMY, se traduira par une reconfiguration complète des fonctions mobilités au niveau de la gare d'Épône-Mézières : accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, gare routière relocalisée au plus près des quais SNCF, cheminements piétons confortables, parking voyageurs, itinéraires et stationnement vélos sécurisés...

Par ailleurs, le projet du Conseil Départemental des Yvelines d'une nouvelle liaison entre l'A13 et la RD28 via un nouveau franchissement de Seine offrirait également, à plus long terme, une accessibilité routière renforcée à ce secteur et aux Zones d'Activités Economiques voisines.

Enfin, le déménagement de l'entreprise Turboméca a libéré sur la commune de Mézières-sur-Seine une emprise pouvant accueillir de nouveaux projets à proximité immédiate de la gare. Des fonciers mutables ont également été identifiés sur la commune d'Épône. Ces potentiels de développement sont stratégiques pour les deux communes.

En vue de l'arrivée d'EOLE, la restructuration du quartier sera décisive pour en faire un quartier doté d'une véritable urbanité, fonctionnel et attractif, et au service des résidents et acteurs économiques du secteur.

La programmation prévisionnelle

Le projet est centré sur un périmètre allant de la RD113 au Sud aux voies ferrées au Nord, de la Zone d'Activités Economiques de la Vallée du Pélican (non incluse) à la RD130 à l'Est. Le périmètre opérationnel sera précisé lors des phases ultérieures, en accord avec les collectivités, et dans un souci d'intégration avec le tissu pavillonnaire existant et les zones d'activités voisines.

L'objectif du projet est de développer un quartier à destination :

- d'une part, des habitants de Mézières et d'Épône et des nouveaux arrivants sur le secteur grâce au développement d'une offre adaptée de logements dans un objectif de mixité sociale, d'espaces publics qualitatifs et de services de proximité complémentaires de l'offre existante en centres-bourgs ;
- d'autre part, des actifs des zones d'activités environnantes en améliorant l'offre de services et en confortant l'activité économique ;
- enfin, des usagers du futur Pôle d'Echanges Multimodal en lien avec l'amélioration des flux, du stationnement et des services à la mobilité.

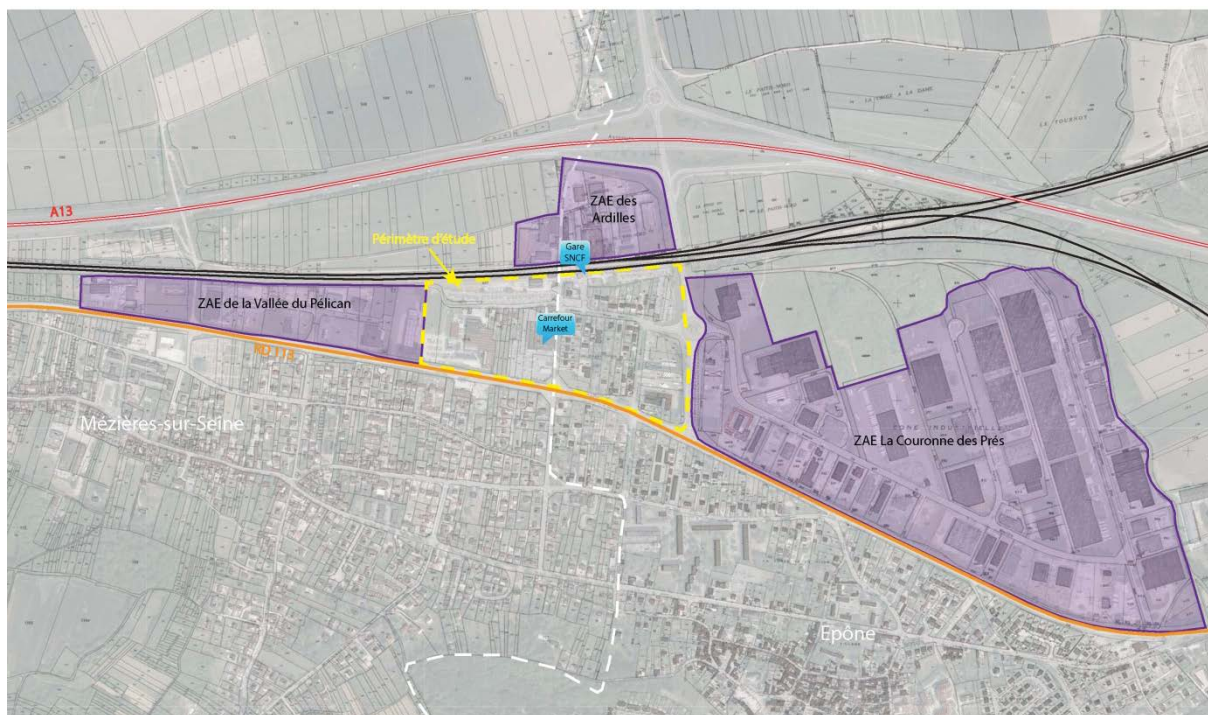
Les premières études ont montré un potentiel de développement d'environ 500 logements sur les deux communes – estimation qui sera précisée lors des études opérationnelles.

Les étapes du projet

Les études opérationnelles ont débuté pour une durée d'environ deux ans, en lien avec les procédures réglementaires correspondantes (révision nécessaire des PLU de Mézières et d'Épône notamment) et pour une première livraison de logements prévue fin 2019.

Les communes souhaitent s'engager dans une démarche de concertation avec la population : cette démarche sera engagée courant 2016.

Le périmètre d'étude



Contacts presse

Épône : Pierre de la Soujeole - 06 98 90 18 34 - dgs@epone.fr

Mézières-sur-Seine : dgs@mezieres78.fr

CAMY : Angela Ragenard - 06 73 87 41 69 - angela.ragenard@camy-info.fr

EPAMSA : Amandine Martin, Responsable de la communication - 01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr